Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 029-212901128-20260126-DELIB_2026_07-DE

COMMUNE DE LANILDUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 26 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six janvier à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de LANILDUT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BRIANT, Maire.

Date de convocation : 21 janvier 2026

Nombre de membres :
- En exercice : 14
- Présents : 12
- Votants : 13

Présents : Jean-Noël BRIANT, Gérard FLOC'HLAY, Françoise MORVAN, Blandine CORLAY, Raymond MELLAZA, François PRIGENT, Arnaud LEYZOUR, Elisabeth SIMPSON, Gabriel PRIGENT, Véronique BARBE-BEDEL, Cécile LEON, Guy LANNUZEL

Absent ayant donné pouvoir : Christine POULLAOUEC a donné pouvoir à Françoise MORVAN

Absent : Delphine COROLLEUR

Assiste à la réunion : Tayeb-Alexandre S'HIEH, conseiller aux décideurs locaux

Secrétaire de séance : Raymond MELLAZA

Délibération 2026-07 :
Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Aber Ildut Loisirs et Culture pour l'organisation de l'accueil de l'escale du Tour du Finistère à la voile 2026

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que l'association Aber Ildut Loisirs et Culture (AILC) organisera le 28 juillet 2026 l'accueil de l'escale du 40ème Tour du Finistère à la voile.

Cette manifestation présente un intérêt certain pour l'animation locale ainsi que pour le rayonnement et l'attractivité de la commune.
Afin de soutenir l'organisation de cet événement, il est proposé d'attribuer à l'association Aber Ildut Loisirs et Culture une subvention exceptionnelle.

Jean-Noël BRIANT, Raymond MELLAZA, Arnaud LEYZOUR et Elisabeth SIMPSON, conseillers intéressés, quittent la salle et ne prennent pas part au vote.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-29,
Vu la demande de subvention en date du 15 janvier 2026 adressée par l'association Aber Ildut Loisirs et Culture à Monsieur le Maire,
Considérant l'intérêt que présentent cette manifestation, notamment sur le plan du rayonnement de la commune,

Il est proposé au Conseil municipal de :
- **Attribuer** une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 € à l'association Aber Ildut Loisirs et Culture pour l'organisation de l'accueil de l'escale du Tour du Finistère à la voile le 28 juillet 2026,
- **Autoriser** Monsieur le Maire à verser la somme allouée et à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- **Préciser** que la dépense sera imputée au chapitre 65 – article 65748 du budget communal.

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 029-212901128-20260126-DELIB_2026_07-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité (9 voix pour).

Jean-Noël BRIANT,
Maire